

LYCÉE GÉNÉRAL : LA PREMIÈRE ET LA TERMINALE

Des enseignements communs et des spécialités choisies

Tous les élèves suivent des enseignements communs (16 h) et des disciplines de leur choix : les enseignements de spécialité (12 h). Vous en suivez 3 en première puis 2 en terminale. Ils vous permettent d'approfondir ce qui vous passionne et ce qui vous fera réussir dans l'enseignement supérieur.

ENSEIGNEMENTS COMMUNS

Français en 1 ^{re} Philosophie en Tle	Histoire géographie	Enseignement moral et civique
Langue vivante A et langue vivante B	Éducation physique et sportive	Enseignement scientifique

3 SPÉCIALITÉS
EN 1^{RE}



Renseignez-vous
auprès de votre
établissement
pour connaître les
spécialités proposées

Plus d'infos

[education.gouv.fr/
bac2021](http://education.gouv.fr/bac2021)

quand
jepasselebac.education.fr

IMPRIM'VERT®
Imprimé sur papier issu
de forêts gérées durablement

ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ

Arts

Au choix : arts plastiques, musique, théâtre, cinéma-audiovisuel, danse, arts du cirque ou histoire des arts

Humanités, littérature et philosophie

Réflexion et étude de nombreux textes littéraires et philosophiques de l'Antiquité à nos jours

Littérature et langues et cultures de l'Antiquité

Étude approfondie des langues, littératures, histoire et civilisations grecque et romaine en les mettant en regard avec le monde contemporain

Sciences de l'ingénieur

Mécanique, électricité, informatique, design et numérique

Langues, littératures et cultures étrangères et régionales

Maîtrise d'une langue vivante et connaissance approfondie de sa culture

Mathématiques

Modélisation du réel, accès à l'abstraction, raisonnement et résolution de problèmes

Physique chimie

Organisation et transformation de la matière, mouvements et interactions, conversions et transferts d'énergie, ondes et signaux

Sciences économiques et sociales

Économie, sociologie et sciences politiques pour comprendre les grands enjeux de société

Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques

Compréhension du monde contemporain par l'étude des enjeux politiques, sociaux et économiques, avec une réflexion approfondie sur les relations internationales

Numérique et sciences informatiques

Représentation et traitement des données, algorithmique et programmation

Sciences de la vie et de la Terre

Organisation du vivant, structure de la planète, corps humain, santé et grands enjeux planétaires contemporains

Biologie écologie

Dans les lycées agricoles uniquement

Un choix d'options est également proposé.

Enseignements de spécialité

Rentrée 2019

Etablissement	Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques	Humanités, littérature et philosophie	Langues, littératures et cultures étrangères		Mathématiques	Physique-Chimie	SVT	Sciences économiques et sociales	Sciences de l'ingénieur	Numérique et sciences informatiques
			Anglais	Allemand						
Saint Exupéry Fameck	x	x	x		x	x	x	x		
Julie Daubié Rombas	x	x	x		x	x	x	x	x	
Gustave Eiffel Talange					x	x			x	
Hélène Boucher Thionville	x	x	x	x	x	x	x	x		x
Charlemagne Thionville	x	x	x	x	x	x	x	x		
Colbert Thionville	x	x	x		x	x	x	x		
la Briquerie Thionville					x	x			x	

LES ENSEIGNEMENTS DE TERMINALE

Enseignements communs

Philosophie	4 h	Enseignement scientifique	2 h
LVA - LVB	4 h	EPS	2 h
Histoire-géographie	3 h	Enseignement moral et civique (18 h annuelles)	0 h 30

15 h 30 hebdomadaires

Enseignements de spécialité

En Tle, vous choisissez 2 spécialités parmi les 3 suivies en 1^{re}.

Arts

Biologie-écologie *

Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques

Humanités, littérature et philosophie

Langues, littératures et cultures étrangères et régionales

Littérature et langues et cultures de l'Antiquité

Mathématiques

Numérique et sciences informatiques

Physique-chimie

Sciences de la vie et de la Terre

Sciences de l'ingénieur

Sciences économiques et sociales

12 h (6 h par spécialité) hebdomadaires

* Uniquement dans les lycées d'enseignement général et technologique agricoles

Enseignements optionnels

En terminale, vous pouvez prendre 2 enseignements optionnels maximum.

Arts *

Droit et grands enjeux du monde contemporain

EPS *

Les options comptent à parts égales dans les 10% de la note finale des bulletins scolaires de 1^{re} et Tle.

Langue des signes française *

Langues et cultures de l'Antiquité *

Langue vivante C * dont langues régionales

Mathématiques expertes

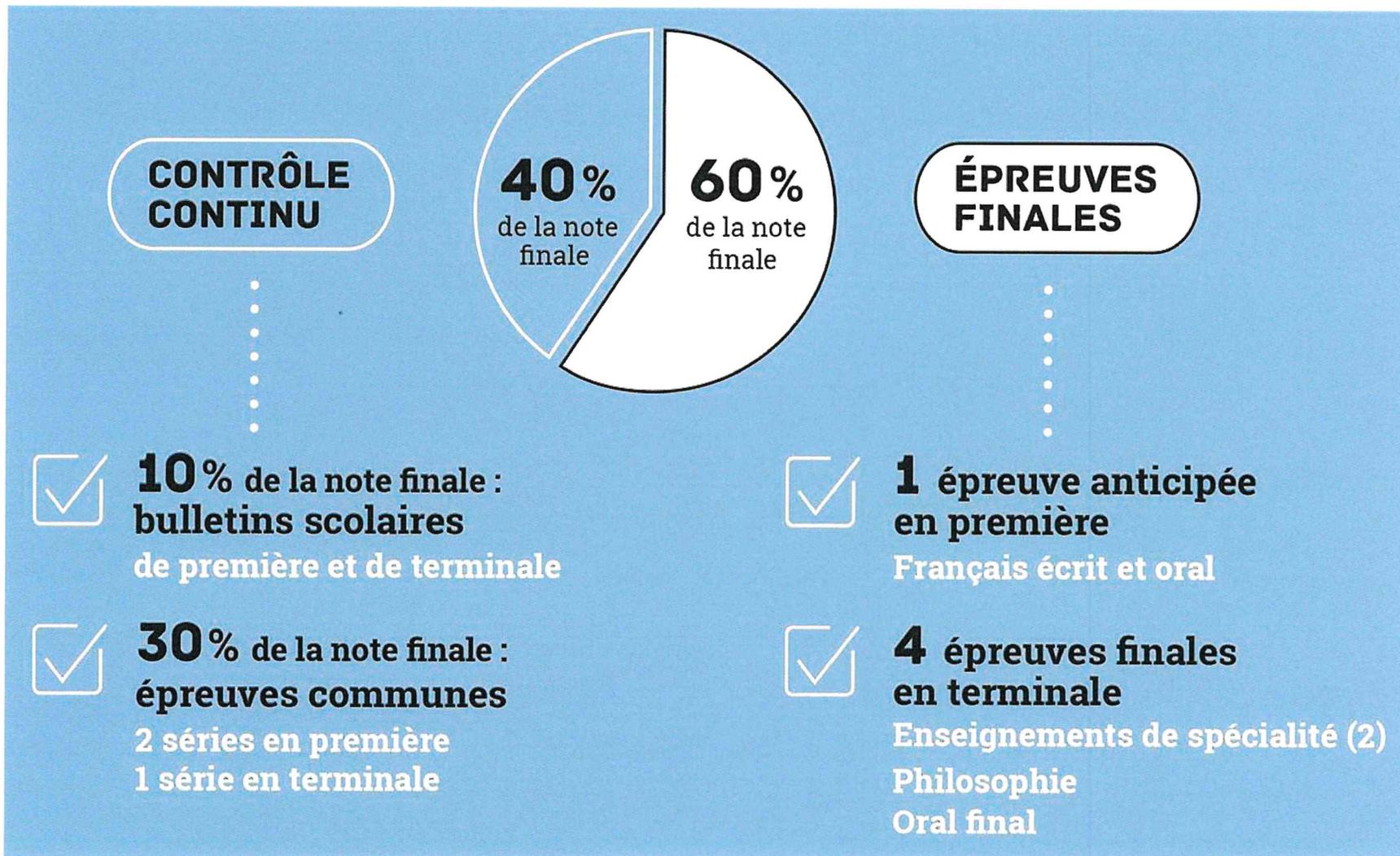
Uniquement si vous suivez la spécialité mathématiques en 1^{re} et en Tle.

Mathématiques complémentaires

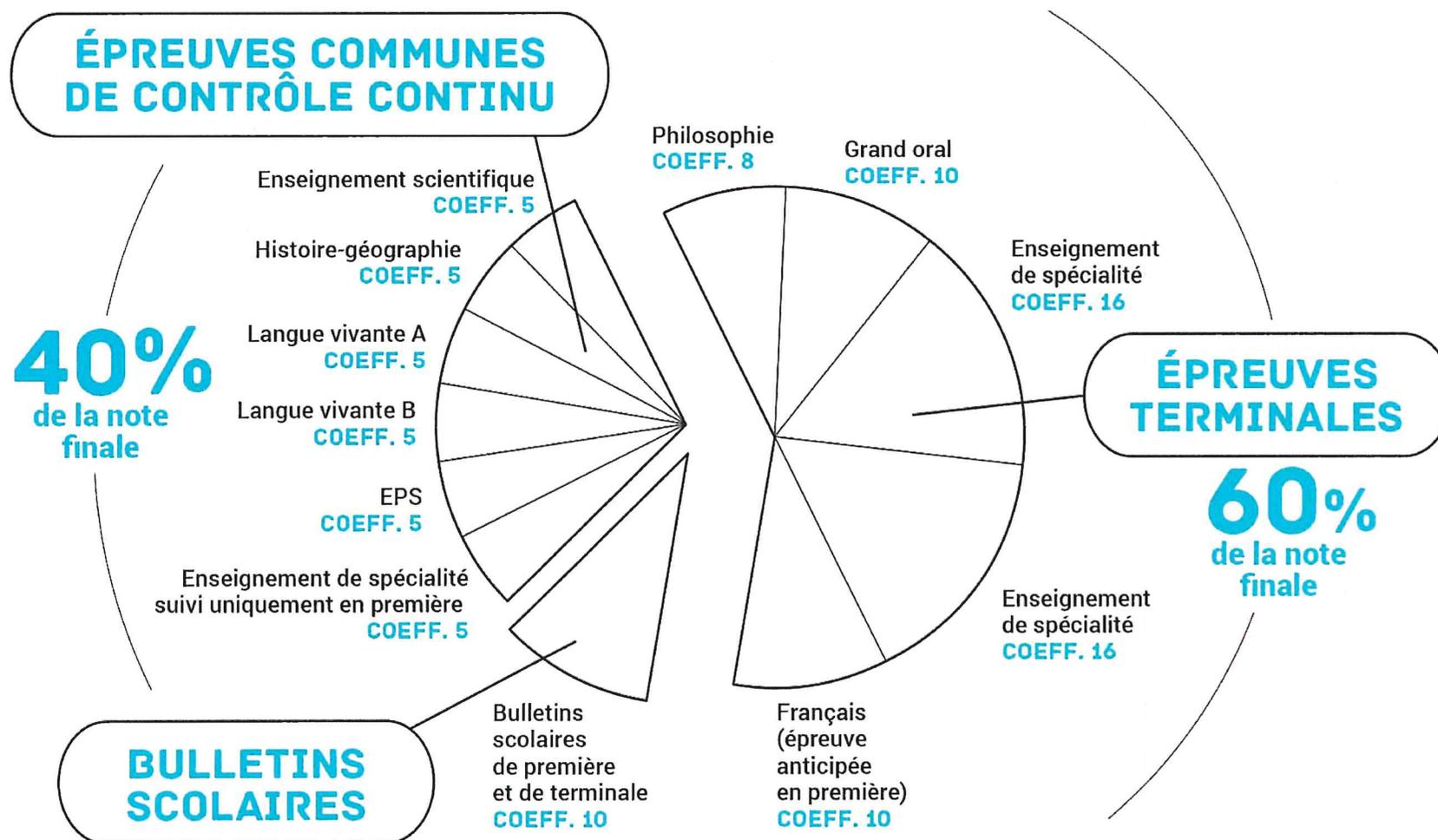
Cette option est prioritairement offerte aux élèves qui ne poursuivent pas en Tle la spécialité mathématiques choisie en 1^{re}. Si vous ne suivez pas cette spécialité en 1^{re} et souhaitez prendre l'option mathématiques complémentaires en Tle, une remise à niveau à la fin de cette année sera nécessaire.

3 h hebdomadaires par option

* Ces options peuvent être choisies dès la 1^{re}. L'option LCA est évaluée en contrôle continu et donne lieu, pour les notes au dessus de la moyenne, à un bonus, coefficient 3. Elle peut être prise en supplément des autres options.



LES ÉPREUVES DU NOUVEAU BACCALAURÉAT GÉNÉRAL



LISTE DES ÉPREUVES EN VOIE GÉNÉRALE

CALENDRIER DES ÉPREUVES DU CONTRÔLE CONTINU

Première			Terminale		
1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre
	Histoire-géographie 				
	LVA / LVB 				
	Enseignement scientifique 				
	Enseignement de spécialité suivi en 1 ^{re} uniquement 			EPS 	
				Tout au long de l'année	



Durée des épreuves :

2 H*



Devoirs sur table pendant les cours



Dates fixées par l'établissement



Sujets choisis par l'équipe éducative dans la banque nationale de sujets

*Sauf : **LVA/LVB** : au 2^e trimestre de 1^{re}, épreuve écrite d'1 h ;
au 3^e trimestre de 1^{re}, épreuve écrite d'1 h 30 ;
au 3^e trimestre de terminale, une épreuve écrite de 2 h et 10 min d'épreuve orale.

Spécialité Arts : oral de 30 min

LA NOTE DE BULLETIN SCOLAIRE (10%)

Sections linguistiques SELO et disciplines non linguistiques DNL

- Les notes obtenues au titre des SELO et DNL comptent dans la note de bulletin, comme les notes des enseignements obligatoires.
- Si l'enseignement a été suivi sur les 2 années (première et terminale), il donne lieu à une indication SELO ou DNL sur le diplôme.

Situations particulières

- En cas d'absence d'évaluation chiffrée annuelle pour un ou plusieurs enseignements, justifiée par le statut ou la scolarité de l'élève et après autorisation du recteur d'académie, la note est composée de la moyenne des autres notes obtenues.

SITUATIONS PARTICULIERES

■ Redoublants issus de « l'ancien » baccalauréat

Des mesures transitoires seront appliquées pendant 5 ans, à compter de la première session de l'examen à laquelle ils se sont présentés :

- Note des épreuves communes de contrôle continu (30%) = notes obtenues aux épreuves de contrôle continu passées dans la classe de terminale de redoublement
- Note de livret (10%) = évaluation chiffrée des résultats dans la classe de terminale de redoublement
- Dispense de l'épreuve de contrôle continu portant sur l'enseignement de spécialité suivi uniquement en classe de première

■ Redoublants dans le cadre du nouveau baccalauréat :

■ Redoublants de terminale :

- Conservation pendant **un an** de la note de contrôle continu **de première** (note de bulletins et note d'épreuves communes)
- Nouvelles notes de contrôle continu de terminale dans le cadre du redoublement

■ Interruption de scolarité après un échec au baccalauréat, triplement :

- La note de contrôle continu (40%, soit la note de livret et les épreuves communes) est celle de terminale

■ Candidats qui ne sont pas scolarisés dans un établissement public ou privé sous contrat : *(non scolarisés ou scolarisés dans un établissement hors contrat)*

- La note de contrôle continu (40%) est exclusivement constituée de la moyenne des notes obtenues aux épreuves ponctuelles.